



Mariage en communauté universelle quelles consequence en cas d'un

Par **Ithierry**, le **09/05/2012** à **11:11**

Bonjour,

mes parents ont un contrat de mariage en communauté universelle
mon pere est atteint de la maladie d'elzeimer ma mere souhaiterait vendre leur maison car
trop grande a entretenir peut elle le faire sans la signature de mon pere sachant que nous
,ses enfants n'y voyons aucun inconvenient
d'autre part mon pere a eu un enfant d'un premier mariage
quelles sont les consequences
merci pour votre reponse

Par **Tisuisse**, le **09/05/2012** à **11:34**

Bonjour,

Votre mère ne peut pas vendre, même avec l'accord de ses propres enfants, car il y a un
autre enfant du "premier lit" de votre père.

Vous devez, en conséquence, demander au JAF la mise sous tutelle ou sous curatelle, de
votre papa. Cela étant, rien n'interdira alors à votre maman de se trouver un logement plus
conforme à ses souhaits, soit à l'achat, si elle en a les moyens, soit en location. En échange,
la maison actuelle pourrait être louée et votre maman en percevrait les loyers.

A ce titre, la consultation d'un notaire me semble la plus appropriée.